

AVRIL 2021 - N° 3
www.moiransenmontagne.fr

BRÈVES MUNICIPALES



LE MAGAZINE DE MOIRANS-EN-MONTAGNE



Directeur de la publication : Grégoire LONG
Direction de la rédaction :
Grégoire LONG - Joëlle RAGOZZA
Service Communication / Mairie de Moirans-en-Montagne



Ville de Moirans-en-Montagne



villemoiransenmontagne

ÉDITO



Grégoire LONG

Madame, Monsieur,

Voici maintenant plus d'une année que le coronavirus a pris place dans notre quotidien, bousculant quelque peu notre vie sociale, professionnelle et familiale. Il a touché certains d'entre nous plus violemment, et j'espère que les mois à venir seront plus sereins avec la vaccination en cours. Sur proposition de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé, nous avons accueilli un centre de vaccination à la salle des fêtes de manière à aller au plus proche des personnes vulnérables, les centres départementaux de Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Dole et Champagnole n'étant pas toujours accessibles par tous. Nous renouvelerons ces opérations de vaccination chaque fois que cela sera nécessaire, dans le but de contribuer à cette lutte contre l'épidémie.

Ce premier trimestre a été pour partie consacré à la construction du budget de la commune pour l'année 2021. Avant tout, il s'agissait d'analyser les comptes 2020, pour ensuite être en mesure de bâtir une stratégie financière optimale pour faire face aux enjeux des années à venir. L'année 2020 s'est clôturée avec un excédent de fonctionnement important, les dépenses ayant été maîtrisées et les recettes supérieures aux prévisions. L'effet COVID a joué pour partie sur les dépenses. Le budget total pour 2021 est de 7,67 millions €. Il se fonde sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une optimisation des recettes sans augmentation des impôts. La suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales est compensée par un mécanisme simple : la commune perçoit le produit de la taxe foncière du Département. Aucune incidence pour le contribuable, qui reste redevable de la taxe foncière.

L'objectif pour 2021 reste de maîtriser le fonctionnement pour être capable de dégager un excédent suffisamment confortable pour les investissements à venir en 2022. Les projets que nous portons seront financés principalement par l'épargne, les subventions de nos partenaires (Etat, Région, Département etc.) et l'emprunt. Cette année, nous engageons 4 millions € de projets d'investissement, première phase dans notre programme de relance de l'investissement pour notre commune. Moirans-en-Montagne va changer de manière importante sur la durée de ce mandat. Depuis 30 ans, Moirans-en-Montagne est une commune tournée vers l'investissement. Ces dernières années, l'investissement a diminué, c'est pourquoi sur l'exercice 2021 et pendant la durée du mandat, il repart d'une manière très importante pour l'intérêt des moirantines et des moirantins. Il s'agit maintenant de travailler sur le cadre de vie et pour le bien-être des habitants et visiteurs.

Du côté du personnel communal, trois agents ont fait valoir leurs droits à la retraite et la situation sanitaire ne nous a pas permis de leur rendre hommage. Je tiens donc à remercier Marie-Claire Michaud, Eric Piton et Christiane Lançon pour leur implication, leur dévouement et leur professionnalisme tout au long de leur carrière au service de la commune.

Cette édition du journal municipal vise à vous donner le plus d'informations possible, les échanges directs en réunion publique ne sont toujours pas possibles et je le regrette vivement. Le format de cette publication va sans doute évoluer dans les prochains mois, pour une meilleure visibilité et convivialité.

Bonne lecture à vous,

Le Maire, Grégoire LONG

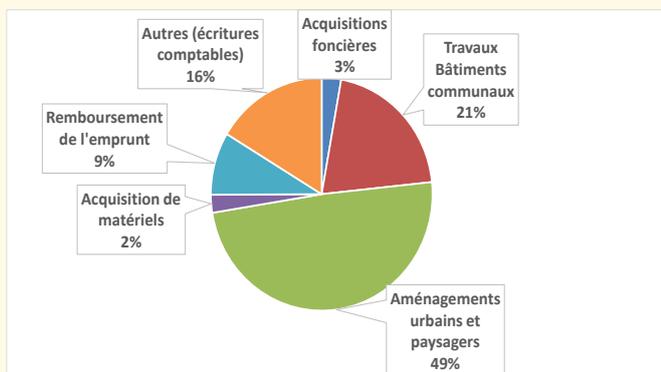


Budget de la commune 2021

Voté par le conseil municipal le 22 mars 2021, le budget de la commune inscrit les dépenses et les recettes pour l'année 2021, en section de fonctionnement et d'investissement.

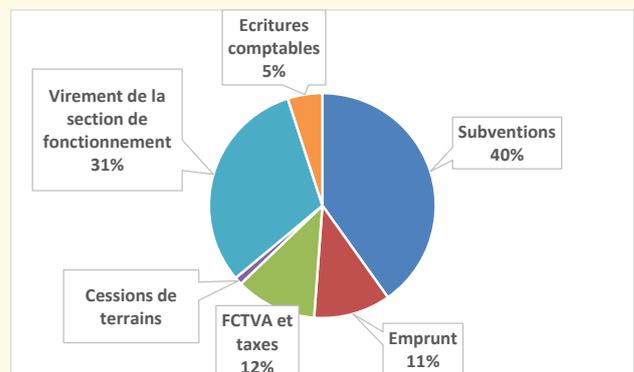
Le volume total du budget est de 7,6 millions €, dont 4 millions pour l'investissement, qui se décompose comme suit :

Dépenses d'investissement 2021



La moitié des investissements est consacré au cadre de vie et au confort des usagers (piétons, cyclistes et automobilistes).

Recettes d'investissement 2021



Les contrats signés avec l'Etat et la Région permettent d'obtenir des financements privilégiés (subventions), complétés par le Plan de Relance suite à la crise sanitaire

Quels sont ces projets d'investissement engagés pour 2021 ?

- Mises aux normes Hôtel de ville et grenette
- Aménagement du parvis arrière de l'hôtel de ville
- Aménagement des abords de la salle des fêtes
- Réfection extérieure de l'église Saint-Nicolas
- Etude / Aménagement du parvis des écoles et du musée
- Aménagement du carrefour de Barges
- Déploiement de la fibre optique
- Travaux Cimetière

- Forêt communale/ Acquisition de 22 ha de forêt privée et programme de plantations
- Opération façades / Galerie
- Ecole primaire R. Millet : équipements anti-intrusion, 8ème classe et plan numérique pour chaque classe
- Repas et colis des personnes âgées, Carte avantages Jeunes
- Communication : 2 nouveaux panneaux lumineux et application IntraMuros

Le budget comprend aussi les crédits alloués chaque année aux écoles, à l'accueil de loisirs, aux associations, ainsi que l'entretien des bâtiments communaux et de l'espace public.

Ré-habiter le cœur le Moirans-en-Montagne



Le programme de revitalisation du bourg-centre cible l'habitat comme priorité parmi les actions à engager. Susciter le désir d'habiter en centre-bourg implique d'apporter du confort, aussi bien dans les espaces publics que dans le logement lui-même. C'est tout l'objet de l'opération façades—galerie engagée par la commune et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) engagée par Terre d'Émeraude Communauté.

C'est parti dès 2021 avec l'opération façades—galerie !

Le périmètre : centre-ville de Moirans-en-Montagne

Le règlement : la commune octroie une subvention à chaque propriétaire souhaitant ravalier sa façade selon les conditions énoncées dans le règlement.

L'aide technique : Marie Byais-Primas, architecte, accompagne les propriétaires dans leur projet.

La durée : à compter du 1^{er} avril 2021 jusqu'au 31 décembre 2022



Vous êtes propriétaires au centre-ville et vous souhaitez ravalier votre façade ?

Vous pouvez vous renseigner

en mairie au 03 84 42 01 58

ou

prendre contact avec Nathalie SAULNIER—Adjointe
Cadre de Vie / Relations commerce et artisanat

Et ce n'est pas fini : Terre d'Émeraude Communauté et la commune négocient pour vous des financements pour l'amélioration de l'habitat sur la commune

Vous êtes propriétaires à Moirans-en-Montagne et vous souhaitez réaliser des travaux ?

Vous pourrez renvoyer le **questionnaire d'intention de travaux** qui vous sera adressé prochainement dans votre boîte à lettres par la mairie.

Les informations collectées à l'issue de ce questionnaire nous permettront de définir des priorités (habiter mieux, autonomie etc.) et ainsi élaborer notre « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » qui vous permettra de bénéficier de subventions et de l'appui des techniciens spécialisés pour la réalisation de votre projet.



Cette action Habitat est rendue possible grâce au dispositif « Petites villes de demain » dont bénéficie Moirans-en-Montagne et Arinthod sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté.

**ETAT CIVIL
AFFAIRES SOCIALES**



E. LUSSIANA

COVID-19 / Centre de vaccination de Moirans-en-Montagne
Coordination des professionnels de santé autour d'un projet commun

**La stratégie de la Préfecture du Jura
et de l'Agence Régionale de Santé**

Dès l'annonce du gouvernement d'engager la campagne de vaccination, les services de la Préfecture du Jura et de l'Agence Régionale de Santé ont défini un maillage du territoire jurassien en ouvrant 4 centres principaux dès la mi-janvier 2021 : Lons-le-Saunier, Dole, Champagnole et Saint-Claude. Le Département du Jura enregistrait une circulation importante du virus et s'est vu octroyé un nombre conséquent de doses de vaccins comparé à d'autres départements. La Préfecture a prévu ensuite un déploiement progressif de 11 autres sites dans le département, dont Moirans-en-Montagne, en fonction de l'approvisionnement des doses de vaccins dans le Jura. Le 15 février 2021, la Préfecture proposait d'ouvrir une première séquence de vaccinations à Moirans-en-Montagne au cours de la semaine du 22 mars 2021 avec la mise à disposition de 150 doses.

**La mobilisation des acteurs locaux pour contribuer à la
campagne de vaccination**

Après un premier échange entre la municipalité et les professionnels de santé, une réunion s'est tenue le 21 janvier 2021 à la salle des fêtes, en présence du SDIS pour valider la configuration des lieux et se tenir prêt à ouvrir dès la disponibilité des doses. La mobilisation des 4 médecins locaux était alors confirmée, ainsi que des infirmières volontaires. Un appel aux bénévoles a été lancé, pour assurer l'accueil du public, en plus des agents communaux. La Préfecture ayant ouvert 150 plages horaires pour le site de Moirans-en-Montagne, les agents de la mairie ont alors été mobilisés pour contacter au plus vite 150 personnes de plus de 75 ans selon les listes établies par les médecins en concertation avec la mairie. La prise de rendez-vous par DoctoLib n'a pas été mise en œuvre par la Préfecture pour Moirans-en-Montagne. La même procédure a été renouvelée pour la seconde séquence prévue le 7 avril 2021.

Le protocole d'un centre de vaccination implique une organisation optimale sur place, le vaccin Pfizer étant très contraignant. Les conditions de stockage sont optimisées grâce au concours de la pharmacie de Moirans-en-Montagne, l'évacuation des déchets d'activités de soins à risques infectieux (aiguilles etc.) est assurée par la Résidence du Moulin qui dispose des habilitations requises pour cela.

Cette solidarité entre ces structures, les professionnels de santé, le centre de secours de Moirans-en-Montagne, Terre d'Emeraude Communauté, les bénévoles et les agents communaux a permis de répondre aux exigences de l'ARS et ainsi contribuer à cette campagne de vaccination. Nous tenons à les en remercier.

1^{ère} séquence : mercredi 24 et jeudi 25 mars 2021, puis
mercredi 21 avril et jeudi 22 avril 2021

2^{ème} séquence : mercredi 7 avril 2021, puis mercredi 5
5 mai 2021

EDUCATION - CULTURE - VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

ECOLE : Sécurisation

L'école Roger Millet a été victime de plusieurs intrusions. La gendarmerie a effectué en juin 2020 un **diagnostic anti-intrusion**. Ils ont été très réactifs et rapidement nous avons étudié les différentes propositions. **Les choix suivants ont été validés en conseil municipal** : sécuriser la porte du RASED par un volet roulant, fixer un barriérage sur le mur mitoyen à la propriété privée attenante à l'école et mettre des grilles sur le mur principal à l'entrée de l'école. Bien sûr, l'architecte des bâtiments de France nous a conseillé et a validé le choix établi. Le montant des travaux s'élève à 11 500 euros.

Le dossier est prêt depuis novembre, et nous pouvons prétendre à une subvention. Nous attendons avec impatience la réponse de l'Etat pour pouvoir enfin démarrer les travaux de sécurisation.

En parallèle, nous déposerons dès le printemps, deux barrières de sécurité devant les sorties de **l'école Saint-Joseph**, une du côté de la rue du Jura et l'autre le long de la Côte du Four.

Enfin, toujours en matière de sécurisation, un **défibrillateur** sera installé à proximité du parvis de la mairie, ceci afin de sécuriser la rue principale et commerciale et la zone de l'école Roger Millet, la nouvelle restauration et l'école Saint Joseph.

ECOLE : Protocole sanitaire

Depuis plusieurs mois, **la commune travaille en collaboration avec les écoles et l'ALSH « Tom Pouce »** pour répondre favorablement aux différents protocoles sanitaires. Il a fallu à chaque fois **faire preuve de réactivité puis ajuster l'organisation**, bousculant parfois les habitudes éducatives. Nous avons dû nous **adapter et je remercie les équipes d'entretien et les services techniques et administratifs de la commune** qui ont à chaque fois répondu présents sans hésitation. L'endroit et le moment les plus **critiques sont l'ALSH et la restauration** puisque les élèves se regroupent. La décision a été prise de séparer les deux écoles dans les locaux à l'ALSH et à la restauration (3 salles et 2 services). **Le personnel de « Tom Pouce » très impliqué, veille** scrupuleusement au respect des plans de table.

Enfin, **la commune a anticipé...** L'entreprise Gergonne d'Oyonnax propose une solution de protection antimicrobienne efficace contre les bactéries, moisissures, et les virus dont ceux de la grippe, de la gastro-entérite et du coronavirus. La commune n'a pas hésité à investir pour doter l'ALSH et les salles de restauration de ce film protecteur afin de garantir la sécurité de nos jeunes enfants et leurs aînés.

Notre commune est pionnière dans le Jura!

ECOLE Saint-Joseph : Prodige de la République

Le 26 janvier 2021, la commune a proposé la candidature de la classe de CM de Mme Monnier pour saluer l'engagement citoyen de cette classe tant auprès des aînés que de la commune. Les enfants ont réalisé une carte de vœux pour les colis de Noël et ont participé à la décoration de la ville.

D'autres projets autour de la citoyenneté sont en cours et à venir notamment la visite de la mairie et un échange avec les élus dans la salle du Conseil lorsque les conditions le permettront.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats !

6



R. BOURGEOIS



Ecoles Collèges Lycées Académie de
Bourgogne Franche-Comté

**L'environnement
numérique des
élèves (ENT) est
fonctionnel entre
la Commune,
l'école Roger
Millet et les
parents d'élèves**

Commémoration lycée 27/01/2021:

Le 27 janvier, journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité mais aussi date anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz et Birkenau. Les élèves du collège, et notamment les Cadets, se sont rassemblés pour la cérémonie des couleurs et rendre hommage aux disparus. Etaient présents le Maire, sa 2^e adjointe, Madame la Sous-Préfète, les porte-drapeaux et de nombreuses personnalités.



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



ECOLE DE MUSIQUE

A travers différents cursus, l'école de musique offre une formation musicale adaptée aux musiciens amateurs (accueil dès l'année des 5 ans).

L'équipe pédagogique comprend 11 professeurs et propose 14 disciplines instrumentales :

Cordes : violon, alto, guitare. Bois : flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone. Cuivres : trompette, trombone, tuba. Claviers : piano, accordéon. Percussions. Chant (répertoire : variété, jazz, musiques actuelles).

La musique est un vecteur de socialisation et d'épanouissement personnel. Le travail mené avec les élèves se fait dans la perspective d'intégrer ultérieurement un ensemble : Orchestre junior, Ensemble à cordes, Ensemble musiques du monde, Harmonie Vaux-les-St Claude/ Lavans-les-St-Claude.

Coordonnées de l'école :

1, avenue Jean Jaurès 39260 Moirans-en-Montagne
Permanence tous les mardis (hors périodes scolaires) de 17 h 00 à 19 h 00
- Tél 03 84 42 55 27 - jurasudmusiques@orange.fr

Projets 2020/2021 :

Concert avec présentations d'instruments dans des écoles primaires.
Présentation d'instruments aux élèves du primaire (3 classes de « Terre d'Emeraude Communauté ») avec projection du film « Pierre et le loup » en collaboration avec le festival IDEKLIC.

Interventions de groupes de musique et ateliers d'éveil musical encadrés par des enseignants lors de la Fête de la Petite Enfance à Moirans-en-Montagne.

Auditions des classes de piano, guitare et violon à la Ludythèque.

Spectacle de fin d'année autour de « La chanson humoristique française ».



CULTURE

Opération Vitrine : 2 objectifs

- Mise en valeur du travail des élèves du lycée du Bois Pierre Vernotte et de l'Atelier au village (pépinière) des Crozets
- Habillage des vitrines vides de la commune

FB lien : Pépinière d'Entreprises Les Crozets—www.atelierauvillage.com



www.lycee-vernotte.fr



www.pipe.fr
www.fumeursdepipe.net

Retrouvez des
artistes plein de
talents !



www.louisastier.com



7 www.mathissedalstein.com

TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT



B. COLIN

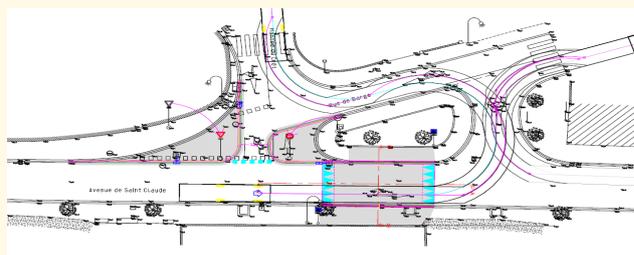
Les travaux de la Grenette et de la mise aux normes accessibilité PMR –SSI de la Mairie ont débuté le 24 mars 2021 et permettront de redonner à la Grenette ces fonctions de lieu de partage et de convivialité.

Projet d'aménagement du parvis arrière de l'hôtel de ville

Un plateau ralentisseur formant le parvis arrière de la grenette est prévu et comprend une piste cyclable côté gauche (direction nord-sud). Le SIDEC et Enedis sont partenaires du projet pour les réseaux secs. L'ensemble des câbles actuellement visibles sur le bâtiment de l'hôtel de ville et de la grenette sera effacé à la demande de la DRAC. L'opération « Eclairage public » permettra de changer l'ensemble des lanternes du parking nord en led. Un défibrillateur sera mis en place près du massif jouxtant le bâtiment arrière de la Banque Populaire. Une double rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) permettra l'accès à la mairie, puis à l'ascenseur situé à l'intérieur. Les accès aux parkings ne sont pas modifiés. Les sorties seront sécurisées par une meilleure visibilité favorisée par le plateau ralentisseur. Le parvis jouxtant le futur nouveau portail de la grenette côté rue Voltaire sera traité comme le parvis donnant sur la place Robert Monnier avec un cheminement piéton sécurisé longeant l'hôtel de ville puis la grenette côté sud. Deux petits squares seront aménagés et clôturés de part et d'autre de l'hôtel de ville, avec des aires de jeux.

Carrefour rue de Barges

Les services du Département ont fait part de leurs observations sur cet aménagement. Ils ont émis un avis favorable, en particulier pour la création du plateau ralentisseur au droit de l'îlot central. Ils ont également préconisé d'organiser un linéaire de stationnement rue de Barge (qui passe à sens unique) avec un haricot à chaque extrémité de la rue.



DU NOUVEAU AUX SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX



GLUTTON : la municipalité a voté au budget 2021, l'achat d'un nouvel équipement permettant de nettoyer les rues de la commune. Le Glutton est un matériel électrique silencieux. Il aspire tous types de déchets et répond à l'engagement écologique et environnemental de la commune pour le bien-être des citoyens, visiteurs et touristes. L'acquisition de ce matériel ne dispense pas d'utiliser les « toutounets » et les poubelles de rue. Nous vous remercions également de ne pas jeter vos masques, chewing-gum, cigarettes et autres débris sur la voie publique.

Un véhicule **RENAULT Trafic** a été mis à la disposition de la municipalité par la société InfoCom France. Il s'agit d'une location longue durée financée par une régie publicitaire. Ce véhicule est personnalisé au nom de la commune et porte grâce au covering le nom de l'ensemble des partenaires publicitaires que nous remercions. Seuls restent à la charge de la collectivité l'assurance et les frais de fonctionnement (carburant, entretien).



CADRE DE VIE COMMERCE & ARTISANAT



N. SAULNIER

IntraMuros

La commune de Moirans-en-Montagne s'est dotée d'un nouvel outil de communication simple et efficace intitulé : INTRAMUROS.

Il s'agit d'une application téléchargeable sur votre smartphone (Android et ios) qui ne nécessite aucune inscription de votre part.

Elle vous permettra d'être informé en temps réel des actualités, événements et alertes sur votre commune, mais également de participer à la vie locale. Le choix de la commune s'est porté sur l'application INTRAMUROS afin de pouvoir alerter en temps réel les citoyens.

Nous vous proposons à travers cette application, les services suivants: **ÉVÉNEMENTS ACTUALITÉS, ALERTES POINTS D'INTÉRÊT, ANNUAIRE, SIGNALER SONDAGES ASSOCIATIONS COMMERCES et ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.**

L'application se télécharge gratuitement et ne nécessite aucune inscription avec vos données personnelles.



LES ILLUMINATIONS



La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas permis de maintenir toutes les festivités de fin d'année et notamment le traditionnel lancement des illuminations et son vin chaud. La

commune remercie l'équipe de bénévoles et les services techniques pour avoir décoré la ville de mille et une lumières et de décorations originales et naturelles.



Commerce éphémère : Salle Cœur de Ville

Un local mis à la disposition des commerçants et artisans par la commune à la journée, à la semaine ou le week-end pour y exposer vos articles et vendre votre production artisanale.

Renseignements, tarifs et réservations : 03 84 42 01 58 - contact@moiransenmontagne.fr

TRIBUNE DES ÉLUS

Liste conduite par Grégoire LONG « Ensemble pour Moirans-en-Montagne »

L'année 2020 a été une année de suivi de travaux votés et engagés sur la fin du mandat précédent, par l'ensemble des élus.

Mais pas seulement ! L'équipe que vous avez portée aux responsabilités de la Commune a modifié certains projets qui nous paraissaient ne pas correspondre à notre programme et à vos attentes.

A titre d'exemple, l'aménagement d'un amphithéâtre rue de la Côte du Four pour un montant de 624 000 € a été interrompu.

Ce montant servira aux travaux de l'îlot de la Salle des Fêtes afin de rendre ce quartier plus esthétique, plus attrayant et redonner un dynamisme à cette esplanade et à ses commerces environnants ; en lieu et place de la construction d'un bâtiment à usage d'habitation prévue par l'ancienne majorité municipale.

Dans la continuité, les avenants que nous avons signés avec l'Etat, la Région, et Terre d'Emeraude Communauté aboutiront à des aménagements urbains, sécurisés, conviviaux et correspondant à l'identité de notre commune : le Pays de l'Enfant.

C'est dans cet esprit que le programme sur 5 ans sera étudié et porté par notre équipe où la revitalisation de Moirans-en-Montagne portera sur l'ensemble de son territoire de l'entrée sud à l'entrée nord et non pas seulement de la Place de Verdun à la Place Robert Monnier, rebaptisées pour l'occasion "Place Royale" par certains.

Liste conduite par Serge LACROIX « Moirans-en-Montagne, la dynamique pour demain »

En avril 2019, l'équipe municipale de Serge Lacroix signait un contrat avec la Région BFC suite à l'appel à manifestation d'intérêt de revitalisation (AMI) des bourgs centres. En novembre 2019, elle signait une convention avec l'état, pour l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) d'une durée de 5 ans. Son projet comportait 22 actions pour revitaliser et dynamiser le centre-ville de Moirans-en-Montagne.

Une première action a été réalisée en 2020 dans la réhabilitation de la rue principale, la place de Verdun et le parvis de la mairie. Nous nous réjouissons de la poursuite par la nouvelle équipe du programme initié par l'équipe municipale précédente et nous prenons note que des ajustements seront apportés sur 7 actions.

Pour 2021, le projet d'aménagement du parvis arrière de l'hôtel de ville et de la grenette a été validé par nos 3 élus puisqu'il reprend le projet de l'équipe municipale de Serge Lacroix.

Pour l'îlot de la Salle des Fêtes, du cinéma et de la rue Jean-Jaurès, le projet d'aménagement élaboré par la nouvelle équipe municipale est différent de celui de l'équipe municipale précédente. Nous n'avons pas été convaincus et nous avons voté contre.

En effet, le coût global de 880 000 € est un montant important et nous serions en droit d'attendre un vrai changement autour de la salle des fêtes. Or, il est proposé :

- de déplacer des arbres,
- de supprimer des espaces verts devant l'entrée du cinéma pour faire un parking,
- de supprimer la cascade devant l'entrée de la Salle des fêtes,
- d'ajouter des jeux d'une hauteur de plus de 10 mètres, nous sommes perplexes sur le côté esthétique et nous sommes certains qu'ils apporteront des nuisances aux riverains.

La circulation sera maintenue de chaque côté de la salle des fêtes et nous sommes inquiets pour la sécurité des enfants.

On s'interroge également sur la nécessité de mettre 2 bassins à l'entrée du parking vers le PMU puisqu'ils seront en bordure de l'avenue de Saint-Claude.

Enfin, le parking du champ de foire va être réduit dans sa largeur et allongé dans sa longueur.

L'objectif de la revitalisation est de ramener des habitants dans le quartier du cinéma et d'inciter les propriétaires à rénover les nombreux logements vides. Nous ne pensons pas que ce projet répond à cet objectif et nous craignons qu'il accentue la désertification du quartier.

EVENEMENTIEL & ANIMATION



Le **Comité Culturel d'Animation de Moirans-en-Montagne** vous propose un calendrier des festivités pour l'année 2021. Ce calendrier est bien évidemment soumis aux contraintes sanitaires.

Mai : 23 Mai randonnée avec deux parcours

Juin : Samedi 26 juin Fête de la musique / Animation groupe KEOPS

Juillet : Jeudi 13 juillet Fête Nationale

Vendredi 24 juillet Marché gourmand 17h/22h (centre ville) avec animations musicales

Août : Fête patronale 6-7-8-9 Août, Fête foraine, Diverses animations tout au long du week-end

Vendredi 13 août : Marché Nocturne 17h/22h (centre ville) avec animations musicales

Septembre : Samedi 11 Forum des Associations

Octobre : Randonnée festive au profit d'Octobre Rose

Décembre : samedi 4 décembre TELETHON

Les **Associations** de la commune et des environs proposent également des événements :

Congrès départemental des Sapeurs Pompiers du Jura : 24/04/2021

Ideklic : 12 au 15/07/2021 Thème nature

Jura Sud Trial - 15 et 16 mai ou 3 et 4 juillet 2021 organise une manche de la Coupe de France de VTT TRIAL à Bellecin—Orgelet en partenariat avec la Fédération Française de cyclisme. Le président propose un show à Moirans-en-Montagne avec les meilleurs pilotes mondiaux afin de mettre en valeur la discipline mais également notre commune.

Moto Club Moirans : 24 juillet 2021

2° manche du Championnat de France d'Enduro Kid 2021 ouverte aux jeunes de 6 à 16 ans

Course d'orientation - 16 au 24 juillet 2021

Jura Sport Orientation organise une compétition internationale rassemblant 2000 coureurs sur les communes de Moirans-en-Montagne, les Crozets, Etival et Crenans.

JURA TRIAL CLASSIC - 4 et 5 septembre 2021

Manifestation organisée par le moto Club du Risoux consacrée aux motos anciennes des années 50 à 1985.

Exposition et Concours d'Arts de France du 15 septembre au 03 octobre 2021 à la Grenette

Exposition Anne Franck du 16 au 23 octobre 2021 salle de la Grenette.

En raison de la situation sanitaire et des travaux programmés à la Grenette , l'exposition « Talents d'Ici » prévue en 2021 est reportée en 2022.

Communications diverses :

Rappel : le stationnement

Le centre-ville a fait peau neuve en 2020, le sens de circulation se fait dans le sens Sud / Nord rue Pasteur. Pour faciliter le partage de cet espace commun aux livreurs, piétons, automobilistes, résidents permanents et touristes, les places de stationnement du centre-ville sont des emplacements « minutes » ou des emplacements « livraison ». Nous constatons de nombreuses incivilités quotidiennes : stationnement sur les trottoirs des chauffeurs-livreurs, stationnement sur les places réservées aux personnes handicapées, stationnement prolongé sur les arrêts minutes ou les places de livraison, dégradations des parterres végétaux ... Toutes ces incivilités dégradent les conditions du « vivre ensemble » et le rapport entre les individus.

Pour rappel, les places de livraison sont signalées par un panneau et par un marquage au sol et sont situées :

- 1 Rue Anatole France
- 4 Rue du Jura

Pour rappel, les emplacements « arrêts minutes » sont limités à **30 minutes entre 08h00 et 20h00 et se situent :**

- 2 places au droit du n°3 rue Roussin
- 2 places au droit du n°11 rue Roussin
- 2 places au droit du n°5 rue Anatole France
- 5 places au droit des n°2 à 10 rue Pasteur
- 4 places au droit des n°23 à 27 rue Pasteur

(Arrêtés municipaux 2020-084 du 8/09/2020 et 2020-120 du 24/11/2020)

La commune est également dotée de places réservées aux personnes en situation de handicap à proximité directe du centre ville et plus particulièrement parking de la Grenette et de la Mairie. Nous rappelons que le stationnement sur la voie publique n'est autorisé que sur les emplacements matérialisés et ne peut se prolonger au-delà de sept jours consécutifs sous peine d'être amendable.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre sens civique.

N'oubliez pas le recensement militaire. Renseignement en Mairie
0384420158



Plus d'infos sur : www.moiransenmontagne.fr

Facebook et instagram : [Ville de Moirans-en-Montagne](#)

Espace France Services à Moirans-en-Montagne

Le lundi et Mercredi de 09h00 à 12h00

Le mardi et Jeudi de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
efs-moiransenmontagne@terredemeraude.fr

4 rue de Tyr - **03 75 72 00 65 SUR RDV**

Espace dédié aux habitants pour leur faciliter l'accès aux services publics en particulier dans les zones rurales. Les usagers peuvent y effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique et se renseigner auprès d'agents polyvalents et formés.



HORAIRE DE LA DECHETTERIE DE MOIRANS –EN-MONTAGNE :

Du Mercredi au Samedi inclus

de 08h15 à 12h45 et de 13h15 à 17h00